



## Être bénévole de la communauté pour CSR ou CAR

La mise en œuvre de la plupart des mesures de justice restaurative suppose une participation, plus ou moins active selon les mesures, de bénévoles appartenant aux communautés dans lesquelles évoluent les personnes confrontées au crime. L'inclusion dans la réponse restaurative de ceux que l'on dénomme parfois les bénévoles de la communauté conforte l'Œuvre de justice comme étant bien « l'affaire de tous ».

### **Objectifs de la formation**

Former les bénévoles de la communauté qui sont dans le premier cercle d'aide et d'accompagnement et qui orientent également vers des cercles plus spécialisés ou des professionnels pour répondre aux difficultés de la personne au centre de la prise en charge.

### **Public**

Toute personne soucieuse de s'associer à la mise œuvre de mesures de justice restaurative.

### **Prérequis**

Aucun

### **Contenu**

- Généralités sur la justice restaurative, origines, émergence, définition(s)
- Principales définitions (bénévole, membre, communauté, société civile)
- Choix et statut des bénévoles
- Recrutement et posture des bénévoles de la communauté
- Préparation des rencontres restauratives et rôle(s) à tenir.
- Protocole général d'un CSR / CAR

**15 stagiaires maximum**

### **Durée en heures**

3 jours = 18 heures

### **Date et lieu**

à Paris

à définir

### **Formation animée par :**

l'Institut français pour la justice restaurative - IFJR

### **Méthodes et outils pédagogiques**

Mises en situation, analyse de pratiques

**Coût** : 200 €

### **Évaluation**

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation.

